



JOURNEE PROPAGANDE / CONCENTRATION des SERVICES

Aujourd'hui, la direction des services fiscaux (Impôts) et la direction de la comptabilité publique (Trésor) de la Haute-Saône organisent à la Salle Parisot de VESOUL leur opération propagande, visant à prouver que les réformes en cours au sein du Ministère des Finances n'ont pour seul et unique but que d'améliorer le « service rendu » à l'usager.

Les Organisations Syndicales (Union SNUI-SUD Trésor, CGT-Impôts-Trésor, FO-DGFiP et CFDT-Finances Publiques) de la Haute-Saône s'adressent à vous pour vous démontrer que, derrière la vitrine, la réalité est bien moins resplendissante.

Au moment où les fermetures d'usines et d'entreprises s'accumulent, **que fait l'Etat ?**
Il restructure ses services pour supprimer des emplois dans une situation de crise économique et sociale sans précédent.

Dans ce contexte, quel avenir pour des milliers de jeunes qui sortent des Universités?

Quelles perspectives pour les millions de chômeurs?

Ce n'est sûrement pas à la DGFiP qu'ils trouveront du travail! Les chiffres ci-dessous sont éloquents :

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AUX FINANCES du 01 09 2005 au 01 09 2009

-à la DGI (Direction Générale des Impôts)
nationalement 6 146 suppressions
dans la Haute-Saône 39 suppressions

-à la DGCP (Direction générale de la Comptabilité Publique)
nationalement 657 suppressions
dans la Haute-Saône 19 suppressions

soit 6 803 suppressions au plan national et 58 suppressions dans le département.

Réduire les moyens de l'Etat, ce n'est pas simplement supprimer massivement des emplois publics, c'est aussi réduire les missions de service public.

La conception du service public à la Française qui constitue un cadre de référence fort, tant pour le service public rendu aux citoyens, que pour les personnels qui mettent en œuvre ces missions de service public, est mis à mal par cette politique libérale.

Les victimes de cette politique sont d'abord ceux qui ont le plus besoin du service public : les populations les plus défavorisées.

Au Ministère des Finances, cette politique de l'Etat se traduit par la fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Direction Générale de la Comptabilité publique, pour créer la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) **se concrétisant par la mise en place du guichet fiscal unique.**

Ce guichet unique, qui regroupe les missions des centres des impôts (déclarations) et des trésoreries (paiements), pourrait être performant s'il ne s'accompagnait pas de suppressions d'emplois et de fermetures de trésoreries de proximité.

Dans la Haute-Saône, des trésoreries de proximité ont déjà disparu (Amance, Vitrey sur Mance, Velesmes, Pesmes), beaucoup d'autres suivront compte tenu des suppressions d'emplois et au final cette réforme aura pour conséquence un éloignement et une dégradation du service public de proximité.

Les contribuables du département seront traités de manière inégalitaire selon qu'ils sont citoyens des « villes » ou citoyens des « champs », car les trésoreries rurales restantes n'auront pas les mêmes moyens que les SIP (Services des Impôts des Particuliers) implantés **à terme** dans 4 villes du département: Luxeuil, Gray, Lure et Vesoul. Pour des renseignements complets, les contribuables des zones rurales devront se déplacer. Les regroupements de services avec suppressions d'emplois ont pour corollaires des files d'attente plus longues pour les contribuables et des Agents auxquels il est demandé une polycompétence accrue.

Les files d'attente sont une source d'énervement pour le contribuable comme pour l'agent qui le reçoit. Celui-ci ne pourra pas prendre le temps nécessaire aux explications et conseils attendus. L'Agent des Impôts comme celui du Trésor possède une technicité spécifique. Dans le cadre du guichet unique, l'agent devra être polycompétent donc forcément moins pointu et moins technique. Il pourra de ce fait moins bien satisfaire l'attente des contribuables.

Aux Finances, nous savons que les moyens financiers existent pour satisfaire les besoins du service public : 555 milliards d'euros, c'est le montant annuel du gâchis fiscal, soit :

- 63 milliards d'aides publiques aux entreprises sans contrepartie d'embauches
- 400 milliards : plan en faveur des banques
- 75 milliards de niches fiscales
- 15 milliards de paquet fiscal

En contrepartie, c'est toujours plus lourd pour les plus démunis (augmentation des impôts locaux, poids des impôts indirects comme la TVA et la TIPP sur les carburants....).

Parce que les Agents des Impôts et du Trésor sont les défenseurs d'un réseau de services publics de pleine compétence et de proximité au service de l'égalité des citoyens devant l'impôt, ils ne cautionnent pas cette initiative « poudre aux yeux ».